

N° 126

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 16 FÉVRIER 1968

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Ryan, du comité spécial mixte sur l'hymne national et l'hymne royal présente le premier et dernier rapport dudit comité dont voici le texte:

Constitué le 6 juin 1967, le comité avait pour mandat d'étudier la question des paroles de l'hymne national et de l'hymne royal du Canada, et de faire rapport à ce sujet. Pour s'en acquitter, le comité a tenu douze séances. Faisaient partie du comité les honorables sénateurs Bourget, Davey, Gélinas, Smith (Queens-Shelburne), White, Yuzyk, ainsi que MM. Brand, Forrestall, Gauthier, Hymmen, Johnston, Laflamme, Mandziuk (remplacé), Martin (Timmins), McCutcheon, McWilliam, Orange, Prud'homme, Ryan, Tremblay (Matapédia-Matane) (décédé).

Le comité tient à exprimer sa gratitude envers les groupes dont les représentants ont comparu à titre de témoins ou lui ont formulé des recommandations, ainsi qu'envers les intéressés, au-delà d'un millier (1,000) qui lui ont proposé des paroles en anglais, en français, ou en anglais et en français à la fois. Au nombre de ces propositions, il y en avait une dont l'auteur faisait preuve d'imagination et proposait un couplet bilingue où alternaient le français et l'anglais. Le comité tient aussi à remercier le ministère de la Justice, le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, la bibliothèque du Parlement, les organes de presse, ainsi que M. Rex LeLacheur, musicologue consultant du Comité.

A l'unanimité, le comité recommande d'autoriser le gouvernement à adopter immédiatement, pour l'hymne national «Ô Canada», un couplet dans chacune des deux langues officielles, et un couplet dans chacune des deux langues offi-